1983-1984 Annual Report

New Brunswick

Department of Youth and Recreation

85-0513/

Department of Youth and Recreation

1983-1984 Annual Report

Department of Youth and Recreation

Department of Youth and Recreation

To His Honour
The Honourable George F. Stanley
Lieutenant-Governor of the Province
of New Brunswick

May It Please Your Honour:

The Annual Report of the Department of Youth and Recreation for the year ended March 31, 1984, is herewith respectfully submitted.

Leslie I. Hull
Minister of Youth and Recreation

DEPUTY MINISTER'S LETTER
1983-84 ANNUAL REPORT

To the Honourable Leslie I. Hull
Minister of Youth and Recreation
Province of New Brunswick

Sir:

One of the key objectives of the Department of Youth and Recreation is the regionalization of sport and recreation.

This year, in our efforts to meet that objective, changes were made in the regional structure of the Department. Staff at the regional level were reassigned, new structures were established and new programs planned.

In sport, our focus has been on developing regional units of Provincial Sport Organizations and on strengthening the club base at the regional level throughout the Province.

Our emphasis in recreation has been on the decentralization of the delivery of programs. Programs, previously handled at head office level, are now being delivered by regional staff. Staff, at the regional level, can best reflect the needs and priorities of the Department's clients. They can now deal more effectively and efficiently with those needs and priorities and can now approve many grants without the necessity of consulting head office.

The changes in the regional structure were carefuly planned and co-ordinated. Management established very clear program policies and guidelines for both head office and regional staff. In this way, staff are able to work within a uniform framework of policies and priorities while exercising regional discretion in the delivery of programs.

The Student Aid Program was adjusted as a result of amendments to the Canada Student Loans Act. The major change was an increase in the Canada Student Loan limit to $100/week of study from $56.25/week of study.

Under the new program formula, New Brunswick students are eligible for a $2,400 Canada Student Loan. They are then eligible for a *non-repayable* New Brunswick Bursary up to $2,200. Need beyond that level is provided in the form of student loan.

The purpose of the Student Aid Program is to supplement, not replace, the financial resources of students and parents in meeting the costs of post-secondary education. The new formula was, therefore, established only after careful review of student needs and ability to pay for post-secondary education. It is designed to meet need where costs exceed resources and to maintain spending at a level the Province can afford.

For a number of years, the Province has been shouldering the largest portion of student aid. There is now a better balance between the Federal and Provincial shares of the program. At the same time New Brunswick is still providing one of the best aid programs in the country and will assist approximately 63% of all post-secondary students in 1983-84.

This year, we also completed a productivity improvement program in Student Aid and expect to see its results in the coming year.

Respectfully submitted,

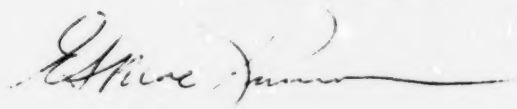

E.L. MACKINNON
DEPUTY MINISTER

DEPARTMENT OF YOUTH AND RECREATION
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

Minister	Hon. Leslie I. Hull	Ministre
Deputy Minister	E. L. MacKinnon	Sous-ministre
Director Administrative Services	J.-P. Levesque	Directeur des services administratifs
Director Recreation	John Zauhar	Directeur des loisirs
Director Sports	R. J. McLenahan	Directeur du sport
Director Student Aid	Brent R. Alward	Directeur de l'aide aux étudiants
Assistant Director Sports	James Morell	Directeur adjoint du sport
Assistant Director Sports	Lauréat "Ty" Thériault	Directeur adjoint du sport

CONTENTS

MANAGEMENT AND ADMINISTRATIVE SERVICES 1
- Financial Services 1
- Personnel Services 1
- Word Processing 1

RECREATION BRANCH 2
- Professional Leadership 2
- Private Agencies 2

FITNESS AND LIFESTYLES 2

FACILITY DEVELOPMENT 3
- Community Services 3
- Special Programs 3
- Minor Facilities Assistance Program 3
- Special Projects 3
- Administrative Grants 3
- Other Programs 4

AMATEUR SPORT BRANCH 5
- PROVINCIAL SPORT DEVELOPMENT 5
- REGIONAL SPORT DEVELOPMENT 5
  - Services 6
  - Tables: A. Sport Branch Related Expenditures 7
    - B. Categories of Assistance for Multi-Sport Associations and Programs 8
    - C. Categories of Assistance to Provincial Sport Organizations 8
    - D. Assistance for Regional Sport Development 8

NEW BRUNSWICK SPORTS HALL OF FAME 9

STUDENT AID BRANCH 13
- OVERVIEW 10
- OBJECTIVES 10
  - Canada Student Loans Program 10
  - Part-Time Student Loans Program 10
  - Interest Relief Program 10
  - New Brunswick Bursary Program 10
  - Travel Bursary Program 11
  - New Brunswick Loan Remission Program 11
  - Assessment Procedure 12
  - Appeal Procedure 12
  - Visitation Programs 12
- CHART OF LOANS AND BURSARIES 13
- STATISTICS 14
- DISTRIBUTION OF LOAN REMISSION CHEQUES 14

MANAGEMENT AND ADMINISTRATIVE SERVICES

The Management and Administrative Services Branch provides administrative, personnel, financial and material support to all branches of the Department. The Branch also provides overall budget co-ordination along with inter-departmental and inter-governmental contact.

Financial Services:

This Section prepares and monitors the annual budget for the Department and ensures the proper handling of all revenue and expenditure related transactions. They maintain records of all financial data and develop and provide reports for all branches of the Department as well as central agencies.

Personnel Services:

This Section budgets and processes payroll for all branches of the Department and performs all personnel related functions. They also maintain personnel records for the Department.

Word Processing

The Word Processing Centre provides typing support and information storage and retrieval services to the Department using word processing equipment. A mailing service for sport organizations is also provided through the Centre thereby helping these organizations contain their operating costs.

RECREATION BRANCH

Professional Leadership:

Municipal units, under the Leadership Program, have received financial assistance to hire, either solely or jointly, full time recreation practitioners, specialized personnel or general recreation directors, for the delivery of their public recreational services. This year, the program has expanded to include the following areas:

Town of Dieppe
Town of Sackville
Town of St. Stephen
Town of Woodstock
Town of Quispamsis
Town of Oromocto

Village of Florenceville
Village of Grand Bay
Village of Rogersville
Village and L.S.D. of St. François
Village of Ste Anne de Madawaska
Village of Néguac
Village of Douglastown
Village of Bas Caraquet

City of Moncton

Major provincial organizations for the disabled/handicapped have also received financial support for their professional leadership development initiatives. They include:

- Canadian National Institute for the Blind (N.B.)
- N.B. Special Olympics Society

Private Agencies receiving assistance under the full-time leadership program were as follows:

Dieppe Boy's and Girl's Club
Fredericton Boy's and Girl's Club
Fredericton YMCA-YWCA
Moncton Boy's and Girl's Club
Moncton East End Boy's and Girl's Club
Moncton YMCA
Saint John Boy's and Girl's Club
Saint John YMCA-YWCA

In addition, a special training session was held in Moncton towards the end of March for all those current full time recreation practitioners hired under the Leadership Program within the municipal unit and major provincial disabled/handicapped organization areas. The session was very well attended and focused primarily on the challenges, problems and issues facing the recreation worker today.

Private Agencies:

The following major youth organizations have received administrative grants under the Private Agencies-Special Funding Program:

Provincial Boy Scouts	$4,200.00
"La Fédération des Scouts de l'Atlantique - N.B."	$3,000.00
Provincial Girl Guides	$3,000.00
"La Fédération des Guides du N.-B."	$1,700.00
Boy's and Girl's Clubs of N.B.	$3,000.00
Provincial Navy Cadets	$1,400.00
Provincial Army Cadets	$2,000.00
Provincial Air Cadets	$2,000.00

Fitness & Lifestyles

The Lifestyle Awareness Program for People of All Ages was introduced in May 1983, to promote active and healthy lifestyles. It was designed for those seeking a more energetic and outgoing way of life and emphasizes physical, cultural, nutritional, and social activities. At year end over 1,500 citizens had completed the activity schedule and received the Lifestyle Awareness Award.

Corporate Challenge, a jointly sponsored (federal-provincial) employee fitness event took place in six communities around the province. Activities depicting a variety of lifestyle issues were organized in friendly team competition. Corporate Challenge is now well established in New Brunswick and promises to be an excellent model for health promotion and positive lifestyle modification.

Fitness and Lifestyle presentations were given in Fredericton, Woodstock, Saint John, Doaktown, Stanley, and Edmundston and a variety of promotional materials were distributed. Consulting services were provided by YM and YWCA's, high school and university students, as well as the general public.

The Department now looks forward to the implementation of a fitness appraisal registration and certification program. Already underway, this movement will (1) provide users of fitness services with reliable and safe fitness appraisal, (2) establish standards of competence and practice for personnel engaged in fitness appraisal, and (3) institute and maintain standards of practice for fitness appraisal centers.

Facility Development

Community Services: The Recreation Branch provided consultative services and technical documentation in response to community and facility-related requests. Community services support was given in the following areas: feasibility studies, recreation master planning, facility operating costs and cost analysis. Communities received technical assistance for arenas, athletic running tracks, tennis courts, ballfields, playgrounds and outdoor trail construction. Additionally, energy audits and facility lighting plans were conducted for various communities.

Cities, towns, villages, recreation councils and other groups received human resource assistance in the above noted areas.

Special Programs: The Branch, with its mandate to sponsor recreational activities on the St. Croix Waterway, initiated a project to inventory and map the St. Croix River. The 7th Annual New Brunswick Turf Seminar was co-sponsored with the New Brunswick Department of Agriculture and the City of Saint John.

Minor Facilities Assistance Program

Grants to municipalities, agencies and other groups for minor construction and renovation were distributed as follows:

Towns	2
Villages	12
Sport Associations	6
Recreation Councils	13
Clubs (general)	9
Others	10

Special Projects: During the 1983-84 fiscal year the Recreation Branch provided financial support to the following:

- Canadian Parks, Recreation Association (CPRA) received financial assistance for their annual conference.
- Canoe New Brunswick: To initiate a canoe and kayak construction and training program within agencies, clubs, youth groups and other outdoor-related groups.
- Outdoor Winter Survival Clinics: A series of pilot projects was conducted as part of a comprehensive outdoor leadership development program.

Administrative Grants: The following provincial organizations received grants for administrative purposes:

- N.B. Scottish Cultural Association: For the development of literature specific to the organization and for the Games brochure.
- Ski Patrol (N.B. Division): To assist with the certification and re-certification of field staff.
- Canoe New Brunswick (Marathon Division): For the administration associated with the Canadian Marathon Canoe Racing Championships being held on the Saint John River at Fredericton.

OTHER PROGRAMS

1. **Recreation Councils**

During 1983-1984 the funding formula for the recreation council assistance program was changed. Councils within municipalities serviced by a full-time recreation director became ineligible, and all eligible councils received a flat grant of $800.00. In previous years the grant, to a maximum of $1,400.00, had been based on the size of the council's membership.

A total of 161 grants of $800.00 were allocated to Recreation Councils throughout the province for general administration, leadership training and the delivery of recreation programs and services. This represented a total budgetary expenditure of $128,800.00.

2. **Volunteer Leadership**

The Branch staff provide human resource assistance to the N.B. Association of Volunteers Centers vis-à-vis planning, promotion, seminars, clinics for recreation volunteers.

3. **Residential Camps**

Financial assistance to a maximum of $500.00 per camp was allocated to 17 non-profit camp organizations to encourage and support camping experiences for children and youth between the ages of 6-16. This represented a total budgetary expenditure of $8,500.00.

4. **Camping (Special Populations)**

The focus of this program was to encourage disabled children and adults to participate and enjoy an outdoor recreational experience in either an integrated program or in an agency coordinated program. A grant of $1,000.00 was awarded to each of the following organizations:

- C.A.M.R. (Canadian Association for the Mentally Retarded)

- C.M.H.A. (Canadian Mental Health Association)

5. **Provincial Camp**

The Rotary Camp at Grand Lake was awarded a grant of $5,200.00 to hold camping sessions for physically disabled children and adults.

6. **Special Project**

The Canadian National Institute for the Blind received $2,000.00 to purchase materials for the Provincial Toy Resource Center in Moncton.

AMATEUR SPORT BRANCH

The Department was saddened by the death of Roly McLenahan in April 1984. Roly joined the Department of Youth and Recreation as the first Director of Sport, a position he held for over twenty years. During his time with the Department, Roly emphasized the importance of volunteer development and steered the Department's efforts toward that end.

The goal of the Sport Branch is to support and give direction to the growth and improvement of amateur sport throughout New Brunswick. In addition to on-going program and client services, the Branch focused on three major themes during 1983-84: the regionalization of sport, Canada Games, and the improvement of the administration of sport.

1983-1984 was a "year of restraint" for the provincial government. The grants budget was reduced by fifteen percent (15%) which resulted in less assistance for provincial sport organizations.

New Brunswick hosted a number of national events in 1983-1984 including the National Broomball Championships, the National Indoor Speedskating Championships, the North American Indoor Speedskating Championships, and the National Junior-Juvenile Wrestling Championships.

As a part of the 1985 Canada Games strategy, programs continued to ensure the fielding of a strong New Brunswick Team by the eighteen volunteer provincial associations involved. Plans are well ahead of schedule by the Saint John Host Society. In early 1984, the Department contributed a further $1,500,000 to the Saint John Canada Games Society for capital costs associated with the Games. This brought the province's total contribution to $3,100,000 of a total commitment of $4,500,000.

As in previous years, the Branch continues to assist sport through three units: Provincial Sport Development, Services, and Regional Sport Development.

Provincial Sport Development

Staff members are responsible for working closely with over fifty-five (55) volunteer amateur sport organizations in their efforts to improve and expand programs and opportunities. In addition, they evaluate financial requests and recommend the levels of branch support for each organization.

Financial assistance in 1983-84 was in three major categories: a) Administrative Assistance; b) Competition Assistance, and c) General Program Assistance. Within these categories, organizations received contributions in ten (10) specific project areas (see Tables A, B, C and D which follow).

In addition to the financial assistance to provincial level single-sport organizations, the Branch provided financial assistance to the organizing committee of Les Jeux de l'Acadie, Sport New Brunswick, the Indian Games and the New Brunswick Sports Hall of Fame.

Regional Sport Development

The regional delivery system of the Department was changed considerably in 1983-1984 with the anticipation of the formation of the Regional and Community Development Branch of the department. Financial assistance and consultation are provided at the local and regional levels by eight (8) regional consultants working under the supervision of the Director at Head Office in Fredericton. One of the primary functions of the regional program is to efficiently and effectively meet the needs of communities, organizations and individuals within a region.

For provincial sport to progressively develop, there must be more and better athletes, more volunteer leaders, more qualified and dedicated coaches, and improved programs at the community and regional level.

A priority, as set by the Department, was regionalization of sport programs and services at the community and regional level for the development and growth of sport in the Province.

In 1983-84, financial assistance in excess of $136,000 was expended in four (4) major categories:

a) Sport Administration
b) Regional Competition
c) Regional Programs
d) Club Development

In addition to the financial assistance provided, the regional consultants initiate and assist in the organization of projects beneficial to athletes, coaches, officials, administrators and volunteers. In all, forty (40) different sports were assisted through our regional development programs (see Table D which follows). The number of participants serviced by these projects is estimated at 19,000 people.

Services

The Services Unit provides each of the over fifty recognized Provincial Sports Organizations, at no financial cost to them, a variety of specialized services in the area of communication, public relations and promotion. Through the use of modern text editing word processors and high speed reproduction equipment, excellent quality copies of an extensive range of work is provided. The efficient handling of "job orders" ensures a quick turn-around service.

The mailing services is supported by over twelve thousand names and mailing addresses with these being updated periodically in order to maintain a cost effective system. Postal costs continue to cause concern in relation to the volume of mailings each month. As a result, some controls are being considered to limit the size and frequency of mailings by the larger sports.

A close working relationship is maintained with each of the recognized Provincial Sports Organizations to guarantee the maximum support possible to all.

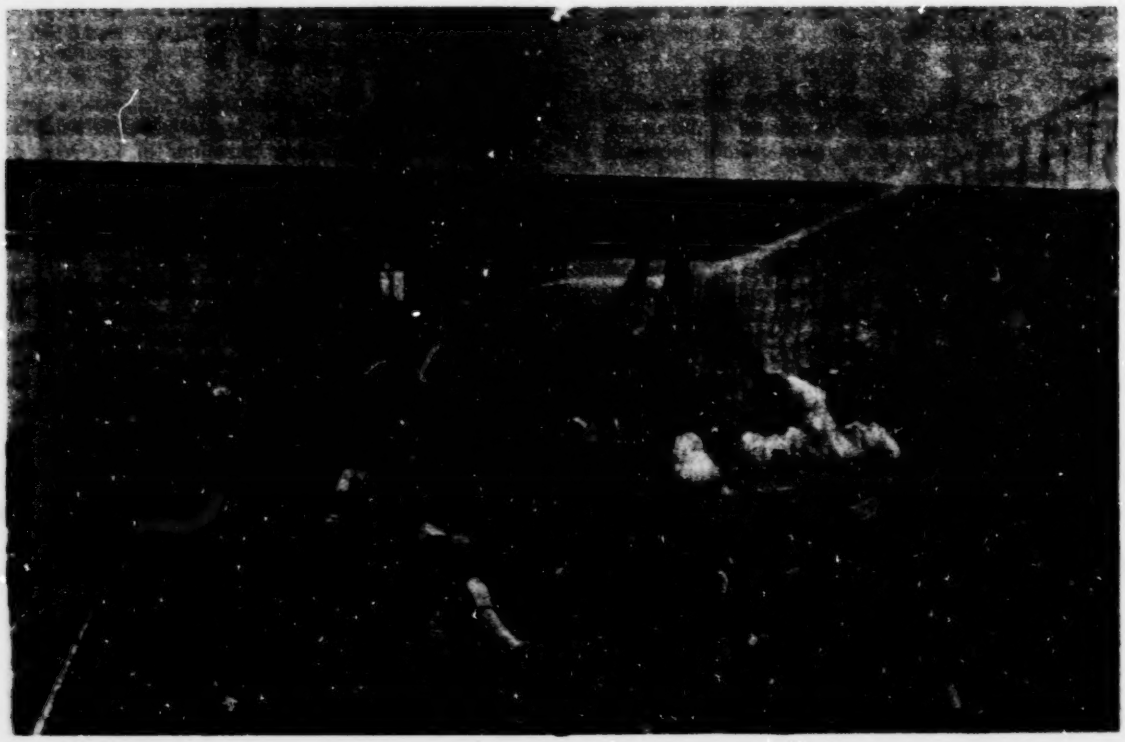

SPORT BRANCH PROGRAM - RELATED EXPENDITURES

APRIL 1, 1983 - MARCH 31, 1984

A. FOR PROVINCIAL SPORT ORGANIZATIONS

Provincial Sport Organizations	Total Grants	Estimated Value Printing and Mail Service
ARCHERS Association of N.B.	$ 3,880	$ 517
BADMINTON New/Nouveau Brunswick	12,700	2,400
N.B. BALL HOCKEY Association	1,500	109
BASEBALL New Brunswick	16,200	2,746
BASKETBALL New Brunswick	19,800	3,984
N.B. BLIND SPORTS Association	550	207
N.B. CANDLEPIN BOWLERS Association	1,000	577
N.B. Amateur BOXING Association	5,500	427
N.B. BROOMBALL Association	5,438	2,675
RACING KAYAK AND CANOE New Brunswick	7,077	15
N.B. Ladies' CURLING Association	4,450	806
N.B. CURLING Association	8,150	1,779
VELO New Brunswick	4,000	632
Canadian Amateur DIVING Association, Inc. N.B. Section	2,400	—
N.B. EQUESTRIAN Association	3,300	1,596
N.B. FENCING Association	—	45
N.B. FIELD HOCKEY Association	8,175	2,526
Canadian FIGURE SKATING Association, N.B. Section	17,220	3,014
FOOTBALL New Brunswick	3,975	202
Canadian LADIES' GOLF Association, N.B. Branch	4,000	1,330
N.B. GOLF Association	13,550	525
N.B. GYMNASTICS Association	9,843	5,104
N.B. HANDGUN Association	1,737	1,732
N.B. Amateur HOCKEY Association	17,900	9,402
N.B. HORSESHOE PLAYERS Association	900	—
JUDO New Brunswick	6,000	762
N.B. KARATE Association	4,250	19
N.B. LACROSSE Association	9,865	1,060
N.B. LAWN BOWLING Association	2,520	204
N.B. RHYTHMIC SPORT GYMNASTICS Association	6,300	408
N.B. Interscholastic Athletic Association	1,000	—
N.B. OLYMPIC HANDBALL Association	3,000	1,404
ORIENTEERING New Brunswick	4,300	1,832
N.B. SPORT PARACHUTING Association	2,700	1,621
N.B. RACQUETBALL Association	5,500	722
The Royal New Brunswick RIFLE Association	4,315	5,880
RINGUETTE N.B. Ringette	4,400	1,121
N.B. Amateur ROWING Association	17,030	—
N.B. RUGBY Union	7,900	431
N.B. SAILING Association	11,157	1,266
Canadian SKI Association, N.B. Division	23,689	2,566
SOCCER New Brunswick	24,200	660
SOFTBALL New Brunswick	25,900	4,245
N.B. Amateur SPEED SKATING Association	12,600	618
SQUASH New Brunswick	1,925	634
Canadian Amateur SWIMMING Association, N.B. Section	29,100	1,328
SYNCHRO SWIM New Brunswick	1,900	800
N.B. TENNIS Association	6,800	1,176
N.B. TABLE TENNIS Association	4,150	2,021
N.B. TRACK AND FIELD Association	28,700	3,459
VOLLEYBALL New Brunswick	14,550	5,250
WATER SKI New/Nouveau-Brunswick	3,480	324
N.B. WEIGHTLIFTING Association	76	—
N.B. WHEELCHAIR SPORTS Association	4,000	182
N.B. Amateur WRESTLING Association	3,650	986
	$447,603	$83,329

B. CATEGORIES OF ASSISTANCE FOR MULTI-SPORT ASSOCIATIONS AND PROGRAMS

National Certification Program (Theory Courses Only)	$ 15,564
Indian Games	10,000
Les Jeux de l'Acadie	32,500
N.B. Sports Hall of Fame	35,000
Sport New Brunswick, Inc.	59,000
Summer Sport '85 Program	31,200
TOTAL	$183,264

C. CATEGORIES OF ASSISTANCE TO PROVINCIAL SPORT ORGANIZATIONS

Annual Administrative Assistance	$103,700
Hosting Assistance	5,100
Leadership Assistance	27,300
Assistance for Planning	12,158
High Performance Athlete/Coach Development	38,060
Canada Games	106,273
National Coaching Certification Program	39,256
Officiating Development	42,396
General Sport Development	32,636
Provincial Teams	40,723
TOTAL	$447,603

D. ASSISTANCE FOR REGIONAL SPORT DEVELOPMENT

Regional Development Programs	Republic	Western Valley	Capital	Fundy	South East	Miramichi/Kent	Chaleur	Restigouche	TOTAL
No. of Projects	29	40	13	26	19	40	33	66	265
Total Assistance	$9,787	$7,597	$4,918	$7,169	$8,055	$13,130	$12,227	$20,524	$83,457
Participants	2,080	1,859	909	974	1,766	5,049	2,446	3,989	18,982

Club Assistance Program	Republic	Western Valley	Capital	Fundy	South East	Miramichi/Kent	Chaleur	Restigouche	TOTAL
No. of Grants	2	6	15	9	9	7	9	8	65
Total Assistance	$1,200	$1,800	$6,650	$3,300	$3,600	$4,350	$4,100	$2,000	$27,000

NEW BRUNSWICK SPORTS HALL OF FAME

The New Brunswick Sports Hall of Fame welcomed five new members in 1983. Builder Dr. C.H. Bonnycastle of Rothesay; and athletes Frederick J. "Ted" Elliot of Saint John; George Gallant of Cap Pelé, Ralph Lister of Moncton, and the late Sybil Beatteay Mitchell of Saint John were formally inducted during ceremonies held in Fredericton on June 4.

Earlier in the day the Board of Governors introduced the first-ever souvenir album published by the Hall of Fame. The 40-page book entitled "Elite" contains the portraits and citations of all the honoured members, as well as an historical essay prepared by free-lance writer David Folster. Proceeds from the sale of the book will fund projects identified by the Board as furthering the aims and objectives of the Hall.

The Board also commissioned the production of a series of one-minute vignettes on members of the Hall, entitled "Sports Heroes of New Brunswick".

Throughout the year the Hall of Fame answered numerous requests for information and provided assistance with exhibits, displays and research projects.

STUDENT AID BRANCH

Overview

During the 1983-1984 academic year, applications for financial assistance increased 19% over the previous year.

The Student Aid Branch received 11,908 applications for assistance. Canada Student loans totaling $23,408,340 was distributed to 10,626 students and 6,476 students received New Brunswick Bursaries totaling $8,289,105. A total of 1,282 students were either ineligible for assistance under the administrative criteria or did not end up enrolling in a post-secondary institution.

Objectives

The objectives of the New Brunswick Student Aid Program are as follows:

(a) to ensure financial assistance to New Brunswick post-secondary students with need;

(b) to minimize the indebtedness of New Brunswick post-secondary students.

(c) to allow students to study outside the Province with financial assistance.

To meet these objectives, the Student Aid Branch provides:

(1) loans and bursaries to eligible students for post-secondary education;

(2) loan remission grants to student graduates to post-secondary education;

(3) travel bursaries to francophone students for study outside of New Brunswick.

Canada Student Loans Program

The Canada Student Loans Program provides interest-free loans to eligible full-time students studying at a designated post-secondary insitution. The Student Aid Branch is designated by the Federal Government as the authority for the administration of the Canada Student Loans Program in the Province of New Brunswick, and is responsible for the approval of loans secured from chartered banks under the program.

The purpose of the Canada Student Loans Program is to provide loan assistance towards meeting the costs of full-time post-secondary education as a supplement to other resources available to students from their families, student awards and personal income.

Effective August 1, 1983, the Secretary of State responsible for the Canada Student Loans Program announced an increase in the amount of loan assistance available to students from $56.25 to $100 per assessed week of study. If a program of study was 32 weeks in length, the maximum available loan would total $3,200.

Canada Student Loans are interest-free until six (6) months after the student ceases to be enrolled on a full-time basis. On the first day of the seventh month, the student becomes responsible for payment of principal and interest to the bank.

The interest rate for students in 1983 consolidating their Canada Student Loan was 12-1/4% and the length of the repayment period was determined by the size of the loan.

Size of Loan	Maximum Repayment Period
$ 1 to 1,500	36 months
1,501 to 3,000	60 months
3,001 to 4,500	84 months
4,501 to 6,000	96 months
6,001 to 9,800	114 months

Part-Time Student Loans Program:

The Government of Canada, effective August 1, 1983, introduced a Part-Time Student Loans Program to provide interest-bearing loans to qualifying needy students for tuition, books, transportation, day-care and incidental expenses. A borrower's outstanding loans could not exceed $2,500 at any one time.

To be considered eligible for assistance, the student must be enrolled in a minimum of 20% yet less than 60% of the normal full-time course load.

In the initial application year, eight loans were processed with $5,140 authorized for assistance to part-time students.

Interest Relief Program:

The Government of Canada, effective August 1, 1983, introduced an Interest Relief Program to pay interest on full-time Canada Student Loans on behalf of debtors who are experiencing financial hardship due to temporary disability or inability to find employment. Administered through the chartered banking system, the program provides up to an additional eighteen months of special interest-free status.

During the interest-free period, a student would not be required to make payments on their loan.

New Brunswick Bursary Program:

In addition to the Canada Student Loans Program, New Brunswick students enrolled in a designated post-secondary institution, with the exception of private institutions, were assessed to determine their eligibility for a New Brunswick Bursary.

Based on need, students could receive up to $2,200 in bursary after first receiving the required minimum loan.

The bursary program is administered in conjunction with the loans program, and awards were issued on financial need utilizing the following formula:

The first $2,400 in need - Canada Student Loan
The next $2,200 in need - New Brunswick Bursary
Additional need to a maximum of $100 per assessed week - Canada Student Loan

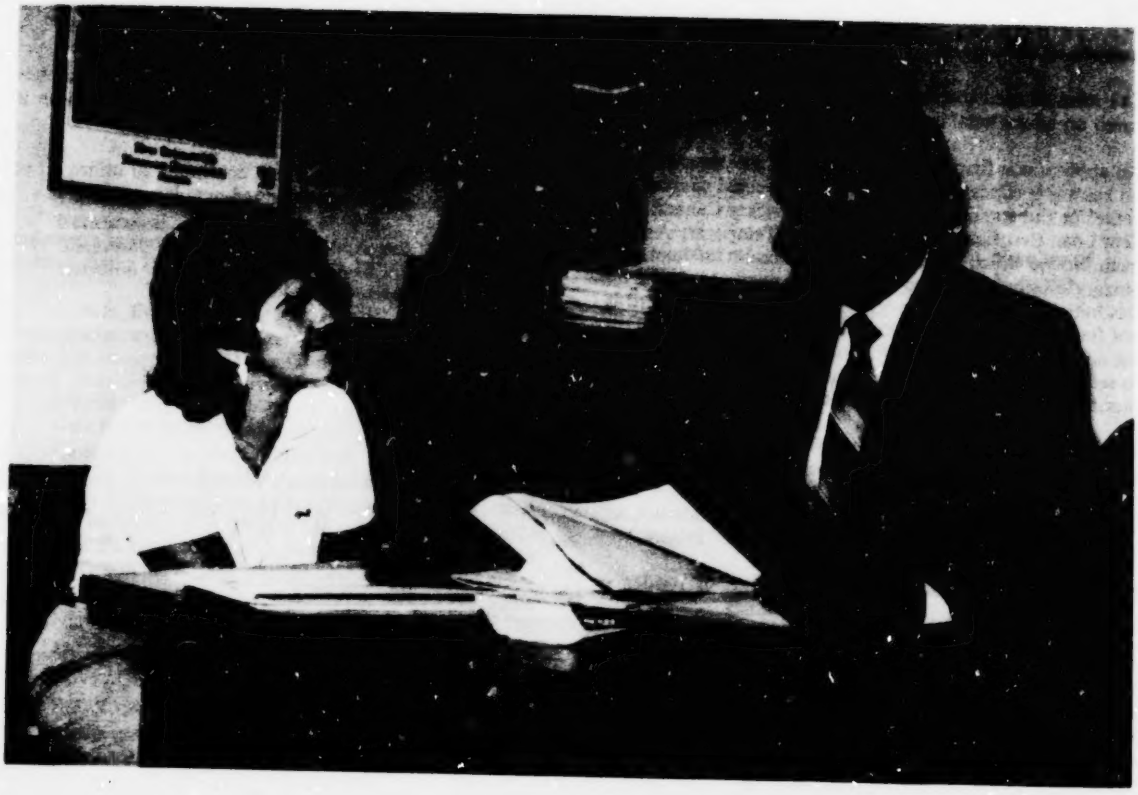

Travel Bursary Program:

In collaboration with the Department of Secretary of State, a Travel Bursary Program was aiso administered by the Student Aid Branch.

Travel Bursaries equal to the cost of one (1) economy round-trip fare were granted to New Brunswick francophone students enabling them to travel elsewhere in Canada to study in their native language. Students must be enrolled in a course of study not offered in their official language within the Province to be eligible.

During the academic year, $22,120 was disbursed to 187 students.

New Brunswick Loan Remission Program:

The objective of the program is to reduce the level of indebtedness of New Brunswick students who borrowed large sums under the Canada Student Loans Program in order to obtain their first undergraduate degree.

The program was available to:

(1) New Brunswick students graduating in 1983 from a New Brunswick degree granting institution who incurred Canada Student Loan debts in excess of $3,000 while attending post-secondary studies.

(2) Students enrolled in undergraduate studies where a first undergraduate degree was not conferred were eligible to apply for a rebate under the program at the completion of their first four (4) years of study.

(3) The loan rebate also applied to students studying outside the Province where the discipline was not offered in New Brunswick.

The loan rebate was calculated on a graduated scale based on the amount of Canada Student Loan debt which had been authorized by the New Brunswick Student Aid Branch to a maximum rebate of $2,250.

In 1983-1984, 333 applications were processed for rebate and $400,769.23 was applied against outstanding student loans.

Assessment Procedure:

The formula used to calculate a student's financial need is based on educational costs minus available resources.

All applications first receive a temporary assessment based on allowable educational costs and a projected summer income for the student. The student receives a Canada Student Loan Certificate of Eligiblity and a Temporary Assessment Notice which outlines the total amount of loan and bursary assistance the student is eligible to receive based on this initial assessment. The bursary portion of the award is not finalized until a final assessment is completed based on the student's actual summer earnings. All students eligible to receive a New Brunswick Bursary are required to submit proof of their actual summer income.

The amount a student was normally expected to contribute was determined by the following formula:

(1) 45% of Gross Income - living away from place of residence (Parents' home);

(2) 60% of Gross Income - living at place of residence (Parents' home).

Adjustment to a student's contribution were granted to those unable to work due to illness, those unemployed and able to provide sufficient proof they endeavoured to find employment and those attending summer school or summer courses related to their field of study.

Parents of dependent students were required to make a contribution towards their student's educational costs in direct proportion to their income and the number of dependents they were required to support.

On completion of a Final Assessment, the Students' bursary is confirmed and they receive a Final Assessment Notice finalizing their award for the academic year.

Appeal Procedures:

Students dissatisfied with the amount of assistance were eligible to Appeal and have their cases reviewed on an individual basis.

During 1983-1984, Student Aid continued to utilize a two-tier appeal system which operated as follows:

(1) Student Aid Appeal Board. An internal committee composed of Student Aid Branch staff which meet on a weekly basis to review appeal files.

(2) Minister's Appeal Committee. This committee, composed of representatives from universities and other governmental departments, meet as required during the academic year to review files that could not be finalized by the Student Aid Appeal Board.

The two-tier appeal system reviewed appeals of an exceptional nature that could not be dealt with under the normal criteria developed by the Federal and Provincial Governments in respect to the Student Aid Program. Parental contribution, student contribution and academic costs were those most often appealed.

Visitation Programs:

Post-Secondary Institutions

To assist students who are unable to visit our offices, personnel travelled to the various campuses throughout the Province during the academic year. The visits were used to discuss and assist students where possible, who were experiencing problems related to financial aid.

Provincial High Schools

Student Aid personnel also visited forty-seven (47) Provincial high schools to conduct information seminars for Grade 12 students and their parents in an effort to provide information on financial assistance through our program.

STATISTICS

CANADA STUDENT LOAN PLAN
NEW BRUNSWICK BURSARY PROGRAM

1983-1984

University Educational Institution Location	Amount in Loans	Number of Loans	Amount in Bursaries	Number of Bursaries
U.N.B. Fredericton	$ 5,053,996	2364	$ 1,810,490	1480
U.N.B. Saint John	538,400	282	94,325	100
Saint Thomas University	1,396,460	647	450,340	400
Mount Allison University	753,665	345	270,775	227
Centre Universitaire de Shippagan	435,870	188	226,670	144
Centre Universitaire de Moncton	3,873,370	1712	1,696,720	1264
Centre Universitaire St. Louis-Maillet	661,670	299	261,810	195
N.B. Craft School Fredericton	104,390	42	50,610	32
N.B. Community Colleges	3,277,602	1562	1,043,300	872
Maritime Forest Ranger School	4,040	4	1,100	1
Private Institutions	928,871	355	—	—
Nursing Schools	883,860	378	434,350	262
Laboratory Technicians	88,175	50	57,790	38
Nova Scotia	2,472,246	1104	933,995	704
Prince Edward Island	160,790	89	62,420	50
Newfoundland	120,805	52	58,500	47
Quebec	873,720	411	290,350	252
Ontario	1,381,483	573	370,380	295
Manitoba	36,450	15	14,520	10
Saskatchewan	10,110	6	990	2
Alberta	70,215	31	38,030	26
British Columbia	53,950	22	19,480	15
Europe	35,190	15	17,680	11
U.S.A.	193,012	80	84,480	49
TOTALS	$23,408,340	10626	$ 8,289,105	6476

STATISTICS

1983 - 1984

	Number	Amount	Average
Canada Student Loan	10,627	$23,410,480	$2,203
New Brunswick Bursary	6,486	8,301,335	1,280
Part-Time Student Loan Program	8	5,140	571
New Brunswick Loan Remission	333	440,769	1,324

DISTRIBUTION OF LOAN REMISSION CHEQUES

Name of Institution	Number of Cheques	Amount
U.N.B. (Fredericton)	125	$149,264.97
U.N.B. (Saint John)	4	2,959.66
Saint Thomas	21	22,000.78
Mount Allison	20	17,802.50
Centre Universitaire de Moncton	126	163,770.67
Centre Universitaire St. Louis-Maillet	4	3,650.14
Centre Universitaire de Shippagan	7	7,630.00
Dalhousie	9	10,000.00
Mount St. Vincent	2	3,135.00
Technical University of Nova Scotia	1	1,250.00
Acadia	1	1,660.00
Carleton	1	1,230.00
University of Toronto	1	910.01
Guelph	1	610.00
Montreal University	3	3,545.00
Laval	4	5,200.50
Canadian Union College	1	1,650.00
Bob Jones	1	2,250.00
Massachusetts College of Pharmacy	1	2,250.00
TOTAL	333	$400,679.23

Rapport Annuel 1983-1984

Nouveau-Brunswick

Ministère de la Jeunesse et Loisirs

Ministère de la Jeunesse et Loisirs

Rapport Annuel 1983-1984

Ministère de la Jeunesse et Loisirs

Ministère de la Jeunesse et des Loisirs

À Son Honneur
l'Honorable George F. Stanley
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Jeunesse et des Loisirs pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

Leslie I. Hull
Le ministre de la Jeunesse
et des Loisirs

LETTRE DU SOUS-MINISTRE
RAPPORT ANNUEL 1983-1984

Au ministre de la Jeunesse
et des Loisirs
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

Un des objectifs clés du ministère de la Jeunesse et des Loisirs est la régionalisation du sport et des loisirs.

Cette année, dans nos efforts visant à atteindre cet objectif, des changements ont été effectués dans la structure régionale du Ministère. Le personnel au niveau régional a été réaffecté, on a établi de nouvelles structures et organisé de nouveaux programmes.

Dans le domaine du sport, nous avons surtout tenté de développer des unités régionales des organisations sportives provinciales et de renforcer la base des clubs au niveau régional partout dans la province.

Dans le domaine des loisirs, nous avons surtout mis l'accent sur la décentralisation de la prestation des programmes. Les programmes anciennement administrés au bureau central sont maintenant la responsabilité du personnel régional. Au niveau régional, le personnel peut mieux déterminer les besoins et les priorités des clients du Ministère. Ce personnel peut maintenant traiter plus efficacement ces besoins et ces priorités et peut également approuver un grand nombre de subventions sans avoir à consulter le bureau central.

Les changements dans la structure régionale ont été soigneusement planifiés et coordonnés. La direction a établi des lignes de conduite et des directives très précises pour chaque programme pour les besoins du bureau central et du personnel régional. De cette façon, le personnel peut se servir de lignes de conduite et de priorités uniformes tout en exerçant certaines discrétions au niveau régional dans la prestation des programmes.

Le Programme d'aide aux étudiants a été adapté suite à des modifications à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants. Le principal changement a été une augmentation de la limite du prêt canadien aux étudiants qui a passé de 56,25 $ par semaine d'études à 100 $ par semaine d'études.

En vertu de la nouvelle formule du programme, les étudiants du Nouveau-Brunswick sont admissibles à un prêt canadien aux étudiants de 2 400 $. Ils sont ensuite admissibles à une bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick *non remboursable* jusqu'à un maximum de 2 200 $. Un prêt aux étudiants sert à pourvoir aux besoins supplémentaires.

Le but du Programme d'aide aux étudiants est d'ajouter aux ressources financières de l'étudiant et de ses parents, et non de les remplacer, pour payer les coûts d'études post-secondaires. La nouvelle formule a donc été établie après que l'on ait soigneusement étudié les besoins de l'étudiant et ses capacités à payer ses études post-secondaires. Elle est conçue pour répondre aux besoins lorsque les coûts dépassent les ressources et pour maintenir les dépenses à un niveau que la province peut se permettre.

Pendant un certain nombre d'années, la province a supporté la plus grande portion de l'aide aux étudiants. Il existe maintenant un meilleur équilibre entre la portion du programme supporté par les gouvernements fédéral et provincial. En même temps, le Nouveau-Brunswick fournit encore un des meilleurs programmes d'aide au pays et fournira de l'aide à environ 63 % de tous les étudiants post-secondaires en 1983-1984.

Cette année, nous avons également complété un programme d'amélioration de la productivité à la Direction de l'aide aux étudiants et nous nous attendons à obtenir des résultats au cours de la prochaine année.

Respectueusement soumis,

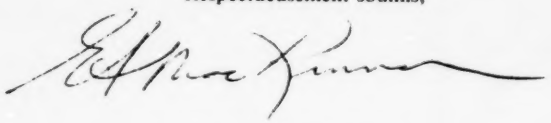

E. L. MACKINNON
SOUS-MINISTRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

DEPARTMENT OF YOUTH AND RECREATION

Ministre	Hon. Leslie I. Hull	Minister
Sous-ministre	E.L. MacKinnon	Deputy Minister
Directeur des services administratifs	J.-P. Levesque	Director Administrative Services
Directeur des loisirs	John Zauhar	Director Recreation
Directeur du sport	R.J. McLenahan	Director Sports
Directeur de l'aide aux étudiants	Brent R. Alward	Director Student Aid
Directeur adjoint du sport	James Morell	Assistant Director Sports
Directeur adjoint du sport	Lauréat "Ty" Thériault	Assistant Director Sports

CONTENTS

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 1
- Services financiers 1
- Services du personnel 1
- Traitement de textes 1

DIRECTION DES LOISIRS 2
- Leadership professionnel 2
- Organismes privés 3

CONDITION PHYSIQUE ET QUALITÉ DE LA VIE 2

DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS 3
- Services communautaires 3
- Programmes spéciaux 3
- Programme d'aide aux installations mineures 3
- Projets spéciaux 3
- Subventions à l'administration 3
- Autres programmes 4

DIRECTION DU SPORT AMATEUR 5
- DÉVELOPPEMENT PROVINCIAL DU SPORT 5
- DÉVELOPPEMENT DU SPORT RÉGIONAL 9
- SERVICES 6
- Tableaux: A. Dépenses connexes de la Direction du sport amateur 7
  - B. Catégories d'aide aux organisations et aux programmes multisportifs 8
  - C. Catégories d'aide aux organisations sportives provinciales 8
  - D. Aide aux développement régional du sport 8

TEMPLE DE LA RENOMMÉE SPORTIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK 9

DIRECTION DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS 10
- APERÇU 10
- OBJECTIFS 10
- Programme canadien de prêts aux étudiants 10
- Régime de prêts d'études à temps partiel 10
- Régime d'exemption d'intérêts 10
- Programme de bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick 11
- Programme de bourses de voyage 11
- Programme de remise de prêts du Nouveau-Brunswick 12
- Méthode d'évaluation 12
- Appels 12
- Programme de visites 13
- TABLEAU DES PRÊTS ET DES BOURSES 13
- STATISTIQUES 14
- DISTRIBUTION DES CHÈQUES DE REMISE DE PRÊTS 14

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

La Direction des services administratifs et de gestion fournit une aide administrative, humaine, financière et matérielle à toutes les directions du Ministère. Cette direction assure également la coordination budgétaire globale ainsi que la liaison interministérielle et intergouvernementale.

Services financiers:

Cette section prépare et contrôle le budget annuel du Ministère et s'assure que toutes les transactions de revenus et de dépenses qui s'y rattachent sont correctement traitées. Elle tient les dossiers de toutes les données financières et élabore et distribue des rapports pour toutes les directions du Ministère ainsi que pour les organismes centraux.

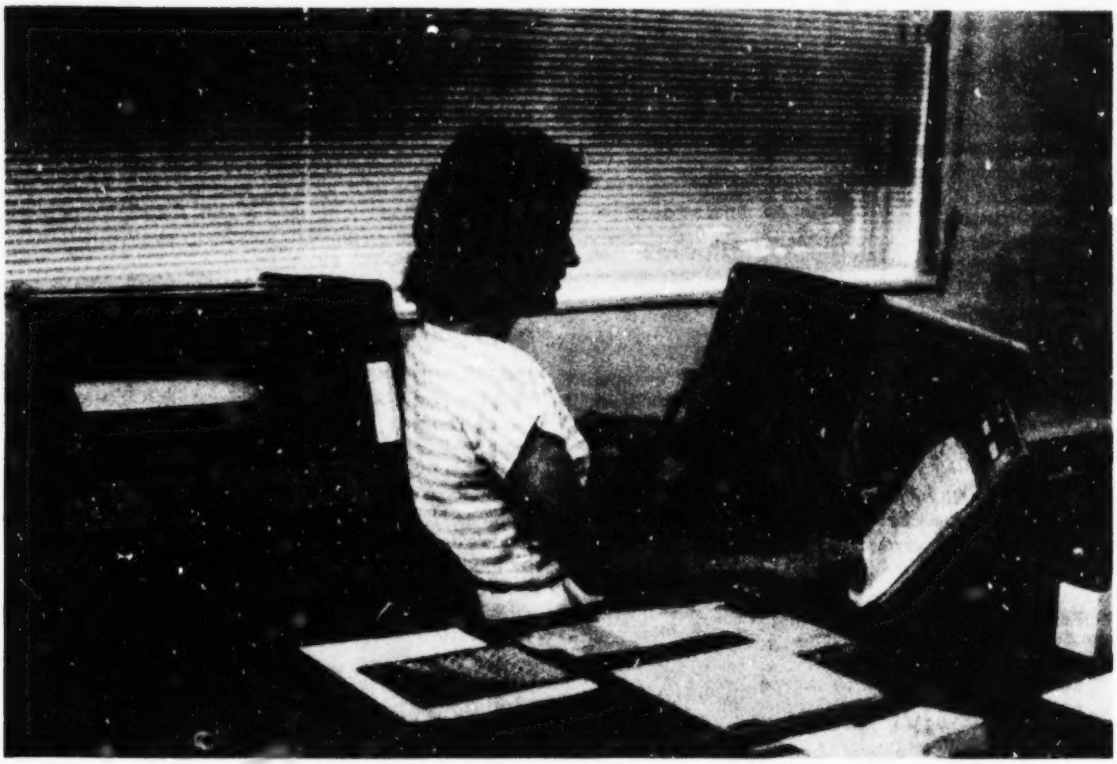

Services du personnel:

Cette section budgétise et calcule la paye pour toutes les directions du Ministère et s'occupe de toutes les fonctions liées au personnel. Elle tient également à jour les dossiers du personnel du Ministère.

Traitement de textes:

Le Centre de traitement des textes fournit des services de soutien dactylographiques ainsi que de stockage et de recherche de données au Ministère au moyen de matériel de traitement de textes. Le Centre assure également un service d'expédition postale aux organisations sportives, ce qui les aide à minimiser leurs coûts d'exploitation.

DIRECTION DES LOISIRS

Leadership professionnel:

Les municipalités, en vertu du Programme de leadership, ont reçu de l'aide financière pour engager, soit seules soit avec d'autres municipalités, des professionnels en loisirs, du personnel spécialisé ou des directeurs généraux des loisirs à plein temps pour la prestation de leurs services publics de loisirs. Cette année, le programme a été élargi pour comprendre les régions suivantes:

La ville de Dieppe
La ville de Sackville
La ville de St. Stephen
La ville de Woodstock
La ville de Quispamsis
La ville d'Oromocto

Le village de Florenceville
Le village de Grand Bay
Le village de Rogersville
Le village et le district de services locaux de Saint-François
Le village de Sainte-Anne-de-Madawaska
Le village de Néguac
Le village de Douglastown
Le village de Bas-Caraquet
La cité de Moncton

Les principales organisations provinciales pour les handicapés ont également reçu de l'aide financière pour leurs initiatives dans le domaine du développement du leadership professionnel. Ces organisations comprennent:

- L'Institut national canadien pour les aveugles (Nouveau-Brunswick)
- La Société des olympiques spéciales du Nouveau-Brunswick

Les organismes privés suivants ont reçu une aide dans le cadre du programme de leadership à temps plein:

Le Club garçons et filles de Dieppe
Le Club garçons et filles de Fredericton
Le YMCA-YWCA de Fredericton
Le Club garçons et filles de Moncton
Le Club garçons et filles de Moncton-Est
Le YMCA de Moncton
Le Club garçons et filles de Saint-Jean
Le YMCA-YWCA de Saint-Jean

De plus, une séance spéciale de formation a eu lieu à Moncton vers la fin du mois de mars. Cette séance était destinée à tous les professionnels en loisirs actuellement engagés à plein temps en vertu du programme de leadership par les municipalités et les principales organisations provinciales qui s'occupent des invalides et des handicapés. La participation à la séance a été excellente. La formation était surtout centrée autour des défis, des problèmes et des questions auxquels un travailleur en loisirs doit faire face aujourd'hui.

Organismes privés:

Les principales organisations de jeunesse suivantes ont reçu des subventions administratives dans le cadre du Programme de financement spécial des organismes privés:

Provincial Boy Scouts	4 200 $
La Fédération des scouts de l'Atlantique - (Nouveau-Brunswick)	3 000 $
Provincial Girl Guides	3 000 $
La Fédération des guides du Nouveau-Brunswick	1 700 $
Boy's and Girl's Clubs of New Brunswick	3 000 $
Cadets de la marine provinciaux	1 400 $
Cadets de l'armée provinciaux	2 000 $
Cadets de l'air provinciaux	2 000 $

Condition physique et qualité de la vie

Le Programme pour la sensibilisation de personnes de tout âge à la qualité de la vie a été lancé en mai 1983 pour promouvoir un mode de vie actif et sain. Il était destiné à ceux qui recherchent un mode de vie plus dynamique et ouvert et qui mettent l'accent sur les activités physiques, culturelles, nutritionnelles et sociales. À la fin de l'année, plus de 1 500 citoyens avaient effectué les activités indiquées et avaient reçu un certificat de sensibilisation à la qualité de la vie.

Défi à l'entreprise, une manifestation de conditionnement physique pour les employés parrainée conjointement (gouvernements fédéral-provincial), a eu lieu dans six municipalités de la province. Des activités illustrant une variété de modes de vie ont été organisées en compétitions amicales par équipes. Défi à l'entreprise est maintenant bien établi au Nouveau-Brunswick et promet d'être un excellent modèle de promotion de la santé et de modification positive du mode de vie.

Des représentations relatives à la condition physique et à la qualité de la vie ont été données à Fredericton, à Woodstock, à Saint-Jean, à Doaktown, à Stanley et à Edmundston. Une gamme de matériel publicitaire a été distribuée. Des services de consultation ont été offerts aux YMCA et aux YWCA, aux étudiants de l'école secondaire et de l'université ainsi qu'au public en général.

Le Ministère est maintenant impatient de mettre en oeuvre un Programme d'enregistrement et d'accréditation de l'évaluation de la condition physique. Déjà en voie, ce mouvement 1) fournira aux utilisateurs des services de conditionnement physique une évaluation sûre de leur condition physique, 2) établira des normes de compétence et d'exercice pour le personnel chargé de l'évaluation de la condition physique et 3) établira et maintiendra des normes d'exercice pour les centres d'évaluation de la condition physique.

DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS

Services communautaires: La Direction des loisirs a offert des services de consultation et de la documentation technique en réponse à des demandes concernant la municipalité et les installations. Des services communautaires ont été offerts dans les domaines suivants: les études de faisabilité, la planification collective des loisirs, les frais d'exploitation des installations et l'analyse des coûts. Les municipalités ont reçu de l'aide technique relativement aux centres sportifs, aux pistes d'athlétisme, aux terrains de tennis, aux terrains de jeux et à l'aménagement de pistes extérieures. De plus, des vérifications du rendement énergétique et des plans d'éclairage des installations ont été faits pour diverses municipalités.

De l'aide sous forme de ressources humaines a été accordée dans les domaines ci-dessus aux cités, aux villes, aux villages, aux conseils de loisirs et à d'autres groupes.

Programmes spéciaux: La Direction, avec son mandat de parrainer les activités récréatives sur la rivière Ste-Croix, a lancé un projet pour faire l'inventaire et la cartographie de la rivière. Le 7e Colloque annuel sur les verdures du Nouveau-Brunswick a été coparrainé avec le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick et la ville de Saint-Jean.

Programme d'aide aux installations mineures:

Des subventions ont été accordées aux municipalités, aux organismes et à d'autres groupes pour des travaux mineurs de construction et de rénovation:

Villes	2
Villages	12
Organisations sportives	6
Conseils des loisirs	13
Clubs (généraux)	9
Autres	10

Projets spéciaux:

Au cours de l'année financière 1983-1984, la Direction des loisirs a accordé de l'aide financière aux organismes suivants:

- L'Association canadienne des loisirs et des parcs (A.C.L.P.) a reçu de l'aide financière pour sa conférence annuelle.
- Canot Nouveau-Brunswick: Pour lancer un programme de construction de canots et de kayaks et un programme de formation auprès des organismes, des clubs, des groupes de jeunes et autres groupes de plein air.
- Ateliers de survie en plein air l'hiver : Une série de projets pilotes ont été menés dans le cadre d'un programme de développement de leadership en plein air.

Subventions administratives:

Les organisations provinciales suivantes ont reçu des subventions pour des fins administratives:

- N. B. Scottish Cultural Association: Pour la rédaction de documentation relative à l'organisation et pour une brochure des Jeux.
- La patrouille de ski (division du Nouveau-Brunswick): En vue d'aider à la certification et à la recertification du personnel régional.
- Canot Nouveau-Brunswick (Division long parcours): Pour l'administration relative au Championnat canadien de canotage long parcours qui aura lieu sur le fleuve Saint-Jean à Fredericton.

AUTRES PROGRAMMES

1. **Conseils des loisirs**

Au cours de 1983-1984, on a modifié la formule de financement du programme d'aide aux conseils de loisirs. Les conseils des municipalités desservies par un directeur des loisirs à plein temps ne sont plus admissibles. Tous les conseils qui sont admissibles reçoivent une subvention fixe de 800 $. Auparavant, la subvention, jusqu'à un maximum de 1400 $, était basée sur le nombre de membres du conseil.

Un total de 161 subventions de 800 $ a été accordé aux conseils des loisirs de la province pour l'administration générale, la formation en leadership et la prestation de programmes et de services de loisirs. Ces subventions représentent une dépense budgétaire totale de 128 800 $.

2. **Leadership bénévole**

Le personnel de la Direction fournit des ressources humaines à l'Association des centres de bénévolat du Nouveau-Brunswick pour ce qui a trait à la planification, à la promotion, aux colloques, aux ateliers pour les bénévoles dans le domaine des loisirs.

3. **Programmes de camps**

Une aide financière maximale de 500 $ par camp a été accordée à 17 organismes exploitant des camps à des buts non lucratifs afin de les encourager et de les aider à faire connaître l'expérience du camping à des enfants et des jeunes gens de 6 à 16 ans. Cette subvention représente une dépense budgétaire totale de 8 500 $.

4. **Camping (Groupes spéciaux)**

L'objet principal de ce programme était d'encourager des enfants et des adultes handicapés à participer à des expériences de loisirs en plein air et à en profiter. Le programme devait être intégré ou coordonné par un organisme. Une subvention de 1 000 $ a été accordée à chacun des organismes suivants:

- A.C.D.M. (Association canadienne pour les déficients mentaux);

- A.C.S.M. (Association canadienne de la santé mentale).

5. **Camps provinciaux**

Le camp Rotary à Grand Lake a reçu une subvention de 5 200 $ pour des séances de camping pour les enfants et les adultes handicapés physiques.

6. **Projets spéciaux**

L'Institut national canadien pour les aveugles a reçu 2 000 $ pour l'achat de matériel pour le Centre provincial de ressource de jouets spécialisés à Moncton.

DIRECTION DU SPORT AMATEUR

Le Ministère a été attristé du décès de Roly McLenahan en avril 1984. Roly a été engagé par le ministère de la Jeunesse et des Loisirs comme premier directeur du sport amateur, un poste qu'il a occupé pendant plus de 20 ans. Au cours de son service auprès du Ministère, Roly a mis l'accent sur l'importance du développement des bénévoles et a orienté les efforts du Ministère vers cette fin.

La Direction du sport amateur a pour objectif d'aider et d'orienter la croissance et l'amélioration du sport amateur au Nouveau-Brunswick. En plus des programmes permanents et des services aux clients, la Direction s'est attachée en 1983-1984 à trois grands thèmes: la régionalisation du sport, les Jeux du Canada et l'amélioration de l'administration du sport.

L'année 1983-1984 a été une "année de restriction" pour le gouvernement provincial. Le budget des subventions a été réduit de 15 % (quinze pour cent), ce qui a entraîné une diminution dans l'aide accordée aux organisations sportives provinciales.

Le Nouveau-Brunswick a accueilli un certain nombre de championnats nationaux en 1983-1984, y compris le Championnat national de ballon sur glace, le Championnat national de patinage de vitesse à l'intérieur, le Championnat nord-américain de patinage de vitesse à l'intérieur et le Championnat national junior-juvénile de lutte.

Dans le cadre de la stratégie des Jeux du Canada de 1985, les programmes ont continué en vue de faire en sorte que les dix-huit organisations provinciales bénévoles concernées puissent aligner une forte équipe pour le Nouveau-Brunswick. Les projets de la Société des Jeux de Saint-Jean sont plus avancés que prévu. Au début de 1984, le Ministère a accordé un autre 1 500 000 $ à la Société des Jeux du Canada de Saint-Jean pour les coûts de capital associés aux Jeux. Ainsi, la contribution totale de la province se chiffre à 3 100 000 $ sur un engagement total de 4 500 000 $.

Comme par le passé, la Direction continue d'aider le sport par l'entremise de ses trois sections: celle du développement provincial du sport, celle des services et celle du développement régional du sport.

Développement provincial du sport

Le personnel de cette section est chargé de collaborer étroitement avec plus de cinquante-cinq organisations bénévoles de sport amateur qui s'efforcent d'améliorer et d'augmenter les programmes et les possibilités. Par ailleurs, ce personnel doit évaluer les demandes d'aide financière et recommander des seuils d'aide pour chaque organisation.

L'aide financière accordée en 1983-1984 tombe dans trois grandes catégories: a) aide administrative, b) aide pour la compétition, et c) aide à des programmes généraux. Dans ces catégories, les organisations ont reçu des subventions pour dix genres d'activités bien précises (voir les tableaux A, B, C et D annexés).

En plus de son aide financière aux organisations sportives provinciales spécialisées dans une discipline, la Direction a élargi son programme de façon à aider également le comité organisateur des Jeux de l'Acadie, Sports Nouveau-Brunswick, les Jeux des Indiens et le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.

Développement régional du sport

Le système régional de prestation du Ministère a considérablement changé en 1983-1984 avec la formation prévue de la Direction du développement communautaire et régional du Ministère. De l'aide financière et des services de consultation sont offerts aux niveaux régional et local par 8 (huit) conseillers régionaux qui travaillent sous la surveillance du directeur au bureau central à Fredericton. Un des rôles principaux du programme régional est de répondre de façon efficace aux besoins des municipalités, des organisations et des particuliers d'une région précise.

Pour que le sport provincial puisse se développer progressivement, nous devons avoir davantage d'athlètes, et de meilleurs athlètes, plus de dirigeants bénévoles, davantage d'entraîneurs compétents et dévoués ainsi que de meilleurs programmes au palier municipal comme au palier régional.

Une des priorités établies par le Ministère était la régionalisation des programmes et des services dans le domaine du sport aux paliers municipal et régional pour le développement et l'expansion du sport dans la province.

En 1983-1984, de l'aide financière dépassant 136 000 $ a été consacrée à quatre domaines principaux:

a) administration du sport;
b) compétitions régionales;
c) programmes régionaux;
d) développement des clubs.

En plus d'offrir une aide financière, les conseillers régionaux lancent des projets dont bénéficient les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs et les bénévoles et ils contribuent à l'organisation de ces projets. Nous avons contribué, par l'intermédiaire de nos programmes de développement régional, à aider 40 (quarante) différents sports (voir le tableau D annexé). Le nombre de participants desservis par ces projets est estimé à 19 000 personnes.

Services

Plus de cinquante organisations sportives provinciales reconnues reçoivent gratuitement de l'Unité des services de l'aide spécialisée dans les domaines des communications, des relations publiques et de la publicité. Un matériel moderne de traitement de textes, de correction et de reproduction rapide garantit des copies d'excellente qualité pour une très large gamme de travaux. Un traitement efficace des "commandes de travail" permet d'offrir une exécution très rapide du travail.

Notre système d'expédition postale contient plus de 12 000 noms et adresses et ces données sont continuellement mises à jour afin que ce système demeure efficace. L'augmentation permanente des coûts d'expédition postale est à la source de graves préoccupations quant au volume des expéditions postales mensuelles et il sera nécessaire d'imposer certaines restrictions afin de limiter la longueur des listes d'expédition des sports plus importants.

On entretient des liens de travail étroits avec chacune des organisations sportives provinciales reconnues en vue de garantir un appui maximum à tous.

PROGRAMME DE LA DIRECTION DU SPORT — DÉPENSES CONNEXES

1ER AVRIL 1983 - 31 MARS 1984

A. POUR LES ORGANISATIONS SPORTIVES PROVINCIALES

Organisations sportives provinciales	Subventions totales	Valeur prévue Service d'impression et de distribution postale
Association du tir à l'arc du N.-B.	3 880 $	517 $
Badminton Nouveau-Brunswick	12 700	2 400
Association de hockey boule du N.-B.	1 500	109
Fédération de base-ball amateur du N.-B.	16 200	2 746
Basket-ball Nouveau-Brunswick	19 800	3 984
Association de sports pour les aveugles du N.-B.	550	207
Association de quilles chandelles du N.-B.	1 000	577
Association de boxe amateur du N.-B.	5 500	427
Association de ballon sur glace du N.-B.	5 438	2 675
Kayak de course - Canot Nouveau-Brunswick	7 077	15
Association féminine de curling du N.-B.	4 450	806
Association de curling du N.-B.	8 150	1 779
Association de cyclisme du N.-B.	4 000	632
Association canadienne de plongeon amateur, Inc., division du N.-B.	2 400	——
Association des sports équestres du N.-B.	3 300	1 596
Association d'escrime du N.-B.	——	45
Association de hockey sur gazon du N.-B.	8 175	2 526
Association canadienne de patinage artistique, division du N.-B.	17 220	3 014
Football Nouveau-Brunswick	3 975	202
Association canadienne des golfeuses, division du N.-B.	4 000	1 330
Association de golf du N.-B.	13 550	525
Association de gymnastique du N.-B.	9 843	5 104
Association de tir au pistolet du N.-B.	1 737	1 732
Association de hockey amateur du N.-B.	17 900	9 402
Association des joueurs de fer à cheval du N.-B.	900	——
Judo Nouveau-Brunswick	6 000	762
Association de karaté du N.-B.	4 250	19
Association de crosse du N.-B.	9 865	1 060
Association de boulingrin du N.-B.	2 520	204
Association de gymnastique artistique du N.-B.	6 300	408
Association sportive inter-scolaire du N.-B.	1 000	——
Association de hand-ball olympique du N.-B.	3 000	1 404
Association ce dourse d'orientation du N.-B.	4 300	1 832
Association de parachutisme sportif du N.-B.	2 100	1 621
Association de racquet-ball du N.-B.	5 500	722
Association royale de tir à la carabine du N.-B.	4 315	5 880
Ringuette N.-B. Ringette	4 400	1 121
Association d'aviron amateur du N.-B.	17 030	——
Union de rugby du N.-B.	7 900	431
Association de voile du N.-B.	11 157	1 266
Association canadienne de ski, division du N.-B.	23 689	2 566
Soccer Nouveau-Brunswick	24 200	660
Soft-ball Nouveau-Brunswick	25 900	4 245
Association de patinage de vitesse amateur du N.-B.	12 600	618
Squash Nouveau-Brunswick	1 925	634
Association canadienne de natation amateur, division du Nouveau-Brunswick	29 100	1 328
Association de nage synchronisée du N.-B.	1 900	800
Association de tennis du N.-B.	6 800	1 176
Association de tennis de table du N.-B.	4 150	2 021
Association d'athlétisme du N.-B.	28 700	3 459
Association de volley-ball du N.-B.	14 550	5 250
Ski nautique Nouveau-Brunswick	3 480	324
Association d'haltérophilie du N.-B.	76	——
Association des sports en fauteuils roulants du Nouveau-Brunswick	4 000	182
Association de lutte amateur du N.-B.	3 650	986
	447 603 $	83 329 $

B. CATÉGORIES D'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISATIONS ET AUX PROGRAMMES MULTISPORTIFS

Programme national de certification (Cours théoriques seulement)	15 564 $
Jeux des Indiens	10 000
Les Jeux de l'Acadie	32 500
Temple de la Renommée sportive du N.-B.	35 000
Sport Nouveau-Brunswick, Inc.	59 000
Programme Sport - Été 1985	31 000
TOTAL	183 264 $

C. CATÉGORIES D'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISATIONS SPORTIVES PROVINCIALES

Aide administrative annuelle	103 700 $
Aide aux hôtes	5 100
Aide aux programmes de leadership	27 300
Aide à la planification	12 158
Développement des athlètes et des entraîneurs de performance supérieure	38 060
Jeux du Canada	106 273
Programme national de certification des entraîneurs	39 256
Formation des officiels	42 396
Développement général du sport	32 636
Équipes provinciales	40 723
TOTAL	447 603 $

D. AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT SPORTIF RÉGIONAL

Programme de développement régional	République	L'Ouest de la vallée	Capitale	Fundy	Sud-Est	Miramichi-Kent	Chaleur	Restigouche	TOTAL
Nombre de projets	29	40	13	26	19	40	33	66	265
Aide totale	9 787 $	7 597 $	4 918 $	7 169 $	8 055 $	13 130 $	12 227 $	20 524 $	83 457 $
Participants	2,080	1,859	909	794	1,766	5,049	2,446	3,989	18,982

Programme d'aide aux clubs sportifs	République	L'Ouest de la vallée	Capitale	Fundy	Sud-Est	Miramichi-Kent	Chaleur	Restigouche	TOTAL
Nombre de subventions	2	6	15	9	9	7	9	8	65
Aide totale	1 200 $	1 800 $	6 650 $	3 300 $	3 600 $	4 350 $	4 100 $	2 000 $	27 000 $

TEMPLE DE LA RENOMMÉE SPORTIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick a accueilli cinq nouveaux membres en 1983. Dans la catégorie des initiateurs, le Dr C. H. Bonnycastle de Rothesay; dans la catégorie des athlètes, Frederick J. "Ted" Elliot de Saint Jean, Georges Gallant de Cap-Pelé, Ralph Lister de Moncton, et le défunt Sybil Beatteay Mitchell de Saint-Jean ont été officiellement initiés au cours des cérémonies qui ont eu lieu à Fredericton le 4 juin.

Plus tôt au cours de la journée, le Conseil des gouverneurs a lancé le premier album souvenir à être publié par le Temple de la renommée. Le livre de quarante pages intitulé "Élite" contient des portraits et des citations de tous les membres honorés ainsi qu'un essai historique préparé par l'écrivain pigiste David Folster. Les recettes de la vente du livre serviront à financer les projets identifiés par le Conseil comme servant aux objectifs et aux buts du Temple.

Le Conseil a également commandé la production d'une série de vignettes d'une minute sur les membres du Temple. Cette série sera intitulée "Les Héros du sport au Nouveau-Brunswick".

Au cours de l'année, le Temple de la renommée a répondu à de nombreuses demandes de renscignements et a fourni de l'aide pour des expositions, des étalages et des projets de recherche.

DIRECTION DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Aperçu:

Au cours de l'année universitaire 1983-1984, les demandes d'aide financière ont augmenté de 19 % comparativement à l'augmentation de l'année précédente.

La Direction de l'aide aux étudiants a reçu 11 908 demandes d'aide financière. Des prêts aux étudiants se chiffrant à 23 408 340 $ ont été distribués à 10 626 étudiants et 6 476 étudiants ont reçu des bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick se chiffrant à 8 289 105 $. Un total de 1 282 étudiants étaient inadmissibles à l'aide en vertu des critères administratifs ou parce qu'ils ne se sont pas inscrits à un établissement post-secondaire.

Objectifs:

Les objectifs du Programme d'aide aux étudiants du Nouveau-Brunswick sont les suivants:

a) assurer de l'aide financière aux étudiants post-secondaires du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin;

b) diminuer le taux d'endettement des étudiants post-secondaires du Nouveau-Brunswick;

c) permettre aux étudiants d'étudier à l'extérieur de la province en leur fournissant de l'aide financière.

En vue d'atteindre ces objectifs, la Direction de l'aide aux étudiants fournit:

1) des prêts et des bourses aux étudiants admissibles pour des études post-secondaires;

2) un programme de remise de prêt aux étudiants diplômés au niveau post-secondaire;

3) des bourses de voyage aux étudiants francophones en vue de poursuivre des études à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Programme canadien de prêts aux étudiants:

Le Programme canadien de prêts aux étudiants offre des prêts sans intérêt aux étudiants admissibles à poursuivre des études à plein temps dans un établissement post-secondaire désigné. La Direction de l'aide aux étudiants est autorisée à administrer le programme dans la province du Nouveau-Brunswick et est chargée d'approuver les prêts obtenus dans le cadre de ce programme auprès de banques à charte.

Le Programme canadien de prêts aux étudiants a pour but de fournir une aide sous forme de prêt qui contribue à couvrir les coûts d'études à plein temps au palier post-secondaire et qui complète les autres ressources offertes aux étudiants par leur famille, leurs propres efforts ainsi que par d'autres bourses d'études.

Le Secrétariat d'État, responsable du Programme canadien de prêts aux étudiants, a annoncé qu'à partir du 1er août 1983, il y aurait une augmentation dans le montant d'aide en prêts disponibles aux étudiants: l'aide passe de 56,25 $ à 100,00 $ par semaine d'études. Si un programme d'études dure trente-deux semaines, l'aide totale maximum se chiffre à 3 200 $.

Les prêts du Programme canadien de prêts aux étudiants sont accordés sans intérêt jusqu'à 6 (six) mois après la fin des études à plein temps. Le premier jour du septième mois, l'étudiant devient responsable du paiement du capital et de l'intéret à la banque.

En 1983, le taux d'intérêt accordé aux étudiants qui consolidaient le prêt qui leur avait été accordé dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants était de 12 1/4 % et la durée de la période de remboursement était déterminée par l'importance du prêt.

Importance du prêt	Période maximum de remboursement
1 à 1 500 $	36 mois
1 501 à 3 000	60 mois
3 001 à 4 500	84 mois
4 501 à 6 000	96 mois
6 001 à 9 800	114 mois

Régime de prêts d'études à temps partiel:

Le gouvernement du Canada a lancé à partir du 1 août 1983 un régime de prêts d'études à temps partiel pour consentir des prêts à intérêt aux étudiants possédant les qualités requises dans le but de les aider à payer les frais de scolarité, de transport et de garde d'enfants ainsi que les livres et les frais accessoires. Le principal des prêts non remboursés de l'étudiant ne doit pas excéder 2 500 $.

Pour être admissible à l'aide financière, l'étudiant doit être inscrit à un minimum de 20 % mais à moins de 60 % d'un programme d'études à temps plein.

Au cours de la première année de la demande, huit prêts ont été consentis et 5 140 $ ont été accordés aux étudiants à temps partiel.

Régime d'exemption d'intérêts:

À partir du 1er août 1983, le gouvernement du Canada a introduit un régime d'exemption d'intérêts qui vise à payer l'intérêt sur les prêts consentis en vertu des programmes des étudiants à temps plein au nom des emprunteurs faisant face à des difficultés financières parce qu'ils sont en chômage ou temporairement incapables de travailler pour cause de maladie ou d'invalidité. Administré par l'entremise des banques à charte, le programme fournit jusqu'à 18 mois supplémentaires sans intérêt.

Au cours de cette période sans intérêt, l'étudiant n'aura pas à faire des paiements sur son prêt.

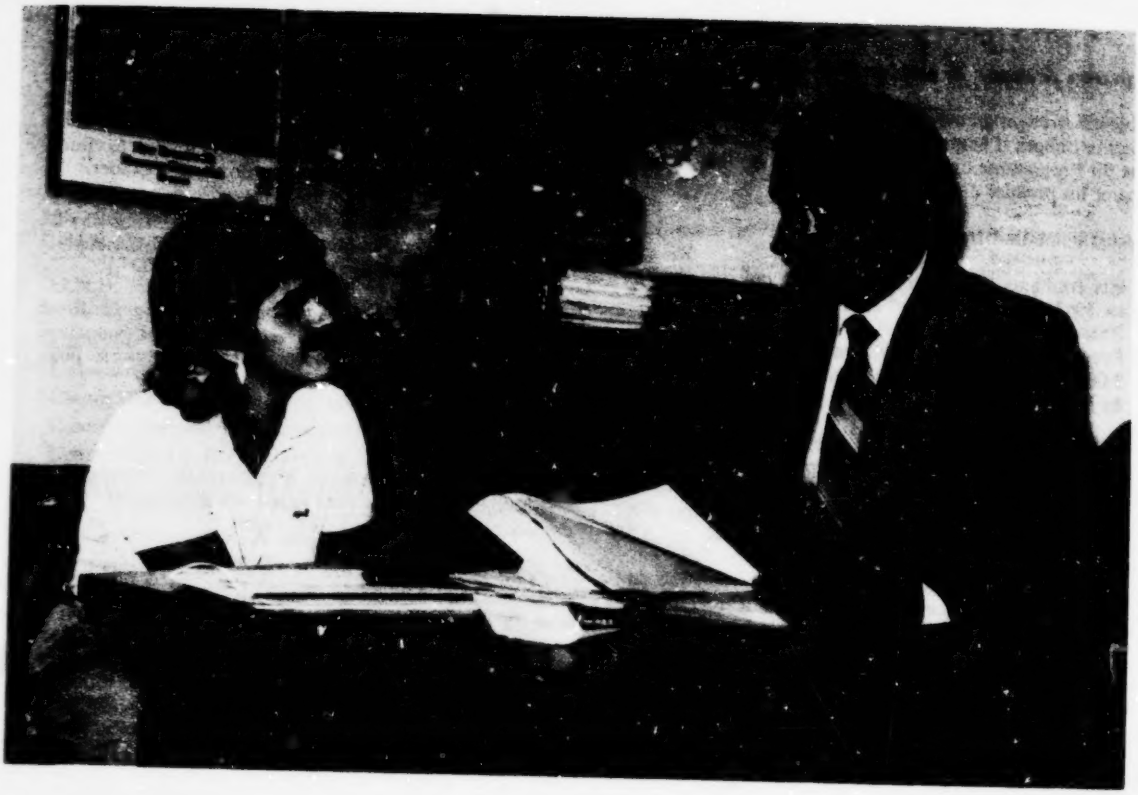

Programme de bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick:

Outre le Programme canadien de prêts aux étudiants, les étudiants du Nouveau-Brunswick inscrits dans un établissement post-secondaire désigné, sauf les établissements privés, peuvent avoir droit à une bourse non remboursable.

D'après les besoins, les étudiants recevront jusqu'à 2 200 $ de bourse après avoir d'abord reçu le prêt minimum requis.

Le programme de bourses est combiné avec le Programme canadien de prêts aux étudiants et des bourses ont été attribuées selon les besoins financiers conformément à la formule suivante:

La première tranche de 2 400 $ - Programme canadien de prêts aux étudiants

La prochaine tranche de 2 200 $ - Programme de bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick

La dernière tranche jusqu'à concurrence de 100 $ par semaine d'études - Programme canadien de prêts aux étudiants.

Programme de bourses de voyage:

En collaboration avec le Secrétariat d'État, la Direction de l'aide aux étudiants a également administré un programme de bourses de voyage.

Ces bourses, équivalant au prix d'un voyage aller-retour en classe économique, ont été accordées à des étudiants francophones de la province désirant suivre un programme d'études non dispensé en français au Nouveau-Brunswick afin de leur permettre d'étudier dans leur langue ailleurs au Canada.

Au cours de l'année universitaire, une somme de 22 120 $ a été accordée à 187 étudiants.

Programme de remise de prêts du Nouveau-Brunswick:

L'objectif de ce programme est de réduire l'endettement des étudiants obligés d'emprunter de grosses sommes dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants pour préparer un premier diplôme universitaire.

Ce programme est offert:

1) aux étudiants du Nouveau-Brunswick qui ont obtenu en 1983 un diplôme d'un établissement du Nouveau-Brunswick et qui ont accumulé des dettes à l'égard du Programme canadien de prêts aux étudiants dépassant 3 000 $ dans le cadre de leurs études post-secondaires au Nouveau-Brunswick;

2) aux étudiants inscrits dans un programme d'études de premier cycle lorsqu'un premier diplôme de premier cycle n'a pas été conféré; ces étudiants pouvaient demander une remise dans le cadre du programme à la fin de leurs quatre premières années d'études;

3) aux étudiants inscrits dans un établissement situé en dehors de la province si le cours qu'ils ont suivi n'était pas offert au Nouveau-Brunswick.

La remise de prêts est calculée sur une échelle progressive fondée sur le montant de la dette accumulée dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants et qui avait été autorisée par la Direction de l'aide aux étudiants du Nouveau-Brunswick, jusqu'à concurrence d'une remise maximum de 2 250 $.

La Direction a reçu 33 demandes de remise et les emprunts des étudiants ont été réduits de 4[illegible] 769,23 $ en 1983-1984.

Méthode d'évaluation:

La formule utilisée pour calculer les besoins financiers d'un étudiant est basée sur les frais d'études moins les ressources disponibles.

Toutes les demandes reçoivent d'abord une évaluation temporaire d'après les frais d'études permis et les revenus estivaux approximatifs de l'étudiant. L'étudiant reçoit un certificat d'admissibilité de prêt canadien aux étudiants ainsi qu'un avis d'évaluation temporaire qui donne les grandes lignes du montant total de prêt et de bourse d'entretien que l'étudiant est admissible à recevoir d'après l'évaluation initiale. La bourse d'entretien sera seulement définitive lorqu'une évaluation finale aura été complétée d'après les revenus réels d'été de l'étudiant. Tous les étudiants admissibles à recevoir une bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick doivent présenter une preuve de leurs revenus réels pendant l'été.

La contribution normalement attendue de l'étudiant était déterminée en fonction de la formule suivante:

(1) 45 % du revenu brut - pour les étudiants vivant ailleurs qu'à leur lieu de résidence officielle (domicile des parents);

(2) 60 % du revenu brut - pour les étudiants vivant à leur lieu de résidence officielle (domicile des parents).

Un ajustement de leur contribution a été accordé aux étudiants qui n'ont pu travailler parce qu'ils étaient malades, parce qu'ils étaient en chômage s'ils pouvaient fournir une preuve suffisante qu'ils s'étaient efforcés de trouver de l'emploi, ou parce qu'ils s'étaient inscrits à un programme de cours d'été en rapport avec leur domaine d'études.

Les parents d'étudiants à charge devaient contribuer aux frais d'études de leurs enfants en proportion directe de leurs revenus et du nombre de personnes à leur charge.

Après avoir effectué une évaluation définitive, on confirme la bourse de l'étudiant et il reçoit un avis d'évaluation définitif qui met au point le montant de la bourse pour l'année universitaire.

Appel:

Les étudiants qui estiment que le montant de leur bourse est insuffisant ont droit de faire appel, ces appels étant étudiés cas par cas.

En 1983-1984, la Direction de l'aide aux étudiants a continué d'utiliser le système d'appel à deux paliers, comme suit:

(1) Comité d'appel de l'aide aux étudiants. Il s'agit d'un comité interne composé d'employés de la Direction de l'aide aux étudiants. Il se réunit chaque semaine pour examiner les dossiers d'appel.

(2) Comité d'appel ministériel. Ce comité est formé de représentants des universités et d'autres ministères du gouvernement. Il se réunit selon les besoins au cours de l'année universitaire pour étudier les dossiers que le Comité d'appel de l'aide aux étudiants n'a pu régler.

On a eu recours à ce mécanisme uniquement pour les cas particuliers qui n'ont pu être tranchés en fonction des critères établis par les gouvernements fédéral et provincial pour le Programme d'aide aux étudiants. Les appels portent principalement sur des questions comme la contribution des parents, la contribution des étudiants et les frais de scolarité.

Programmes de visites:

Établissements post-secondaires

Afin d'aider les étudiants qui ne peuvent venir jusqu'à nos bureaux, notre personnel s'est rendu dans les divers campus de la province durant l'année universitaire. Notre personnel a ainsi pu discuter avec les étudiants des problèmes qu'ils subissent en matière d'aide financière et les aider lorsque c'était possible.

Écoles secondaires provinciales

Les employés de la Direction de l'aide aux étudiants se sont rendus dans 47 écoles secondaires provinciales pour y tenir des séances d'information à l'intention des élèves de 12e année et de leurs parents afin de les renseigner sur l'aide financière offerte par l'intermédiaire de notre programme.

STATISTIQUES

PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS
PROGRAMME DE BOURSES D'ENTRETIEN DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1983-1984

Établissement d'enseignement emplacement	Montant en prêts	Nombre de prêts	Montant en bourses	Nombre de bourses
U.N.B. Fredericton	5,053,996 $	2 364	1 810 490 $	1 480
U.N.B. Saint John	538 400	282	94 325	100
Université Saint Thomas	1 396 460	647	450 340	400
Université Mount Allison	753 665	345	270 775	227
Centre Universitaire de Shippagan	435 870	188	226 670	144
Centre Universitaire de Moncton	3 873 370	1 712	1 696 720	1 264
Centre Universitaire St. Louis-Maillet	661 670	299	261 810	195
École d'artisanat du Nouveau-Brunswick - Fredericton	104 390	42	50 610	32
Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick	3 277 602	1 562	1 043 300	872
École des gardes forestiers des Maritimes	4 040	4	1 100	1
Établissements privés	928 871	355	—	—
Écoles d'infirmières	883 860	378	434 350	262
Technologie de laboratoires médicaux	88 175	50	57 790	38
Nouvelle-Écosse	2 472 246	1 104	933 995	704
Île-du-Prince-Édouard	160 790	89	62 420	50
Terre-Neuve	120 805	52	58 500	47
Québec	873 720	411	290 350	252
Ontario	1 381 483	573	370 380	295
Manitoba	36 450	15	14 520	10
Saskatchewan	10 110	6	990	2
Alberta	70 215	31	38 030	26
Colombie-Britannique	53 950	22	19 480	15
Europe	35 190	15	17 860	11
États-Unis	193 012	80	84 480	49
TOTAUX	23 408 340 $	10 626	8 289 105 $	6 476

STATISTIQUES

1983 - 1984

	Nombre	Montant	Moyenne
Programme canadien de prêts aux étudiants	10 627	23 410 480 $	2 203 $
Bourses d'entretien du Nouveau-Brunswick	6 486	8 301 335	1 280
Régime de prêts d'études à temps partiel	8	5 140	571
Remise de prêts du Nouveau-Brunswick	333	440 769	1 324

RÉPARTITION DES CHÈQUES DE REMISE DE PRÊTS

Nom de l'établissement	Nbre de chèques	Montant
U.N.B. (Fredericton)	125	149 264,97 $
U.N.B. (Saint-Jean)	4	2 959,66
Saint Thomas	21	22 000,78
Mount Allison	20	17 802,50
Centre universitaire de Moncton	126	163 770,67
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	4	3 650,14
Centre universitaire de Shippagan	7	7 630,00
Dalhousie	9	10 000,00
Mount St. Vincent	2	3 135,00
Technical University of Nova Scotia	1	1 250,00
Acadia	1	1 660,00
Carleton	1	1 230,00
University of Toronto	1	910,01
Guelph	1	610,00
Université de Montréal	3	3 545,00
Laval	4	5 200,50
Canadian Union College	1	1 650,00
Bob Jones	1	2 250,00
Massachusetts College of Pharmacy	1	2 250,00
TOTAL	333	400 679,23 $